

Cherbourg-en-Cotentin, le 23 octobre 2025

PREAVIS DE GREVE

Monsieur le Maire de Cherbourg-en-Cotentin,
Madame l'Adjointe au Personnel,

Le syndicat CGT de la ville de Cherbourg-en-Cotentin dépose un préavis de grève.

Date : Jeudi 6 novembre de 0h00 à 24h00

Lieu : Cherbourg-en-Cotentin

Ce préavis est remis dans les cinq jours francs, avec accusé de réception à l'autorité locale.

La loi n°889 du 19 octobre 1982 a été maintenue en vigueur dans son article 4 intégré dans l'article L 521-3 du Code qui contraint les « parties intéressées » à négocier pendant la durée du préavis.

MOTIF : ***Préavis de grève, de 0h à 24h, le jeudi 6 novembre 2025 couvrant l'ensemble des personnels titulaires, contractuels, vacataires de la collectivité de Cherbourg en Cotentin.***

Le Premier ministre, Sébastien Lecornu, lors de sa première nomination, avait déclaré vouloir changer de méthode et laisser la place au dialogue, à la concertation. Son discours de politique générale a, certes, été plus court que ceux de ses prédécesseurs, mais le contenu est toujours aussi violent. Les recettes restent les mêmes pour le projet de budget 2026 : réduire les dépenses de l'État, faire peser les efforts sur les salarié·es, et plus particulièrement sur les retraité·es, et poursuivre les cadeaux au patronat et aux plus riches.

Pas de retrait de la réforme des retraites de 2023, mais une « suspension-décalage » jusqu'en janvier 2028, qui imposera aux parlementaires de voter l'intégralité du PLFSS et ainsi, de confirmer l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans. Le coût estimé de 400 millions d'euros pour 2026 et de 1,8 milliard d'euros pour 2027, serait encore à compenser par des économies pour que la dette ne

dépasse pas 4,7% du PIB, sans jamais aller chercher de véritables recettes auprès du capital et par une véritable justice fiscale ! C'est inacceptable.

Le Gouvernement reprend les propositions contenues dans le budget Bayrou, à savoir :

- Suppression de plus de 3 000 emplois de fonctionnaires ;
- Année blanche pour 2026, donc pas d'augmentation des pensions de base, pas de revalorisation des prestations sociales, ni du barème de l'impôt ;
- Revalorisation des pensions inférieure de 0,4% à l'inflation, de 2027 à 2030 ;
- Le gel des prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, AAH...) et des salaires des fonctionnaires ;
- Suppression de l'abattement fiscal des retraité·es et son remplacement par un forfait de 2 000 € ;
- Doublement des franchises médicales, et la baisse du budget de la santé, des hôpitaux et des Ehpad ;
- Le gel des prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, AAH...) et des salaires des fonctionnaires.

Les plus riches, les entreprises verront leurs contributions exceptionnelles prolongées, mais à un taux moindre ! En revanche, les retraité·es sont largement mis à contribution pour atteindre l'objectif de 30 milliards d'euros d'économies sur le budget 2026. Elles et ils, si les propositions restent en l'état, verront encore leur niveau de vie se réduire, leur accès aux services publics entravé.

La CGT des Territoriaux de Cherbourg en Cotentin appelle l'ensemble des agent.es à se mobiliser massivement, le 6 novembre 2025, à l'appel des organisations syndicales et en lien avec les retraité·es, pour exiger :

- La revalorisation immédiate du point d'indice et de toutes les pensions de retraite (base et complémentaires) de 10% ;
- Le maintien de l'abattement fiscal de 10% ;
- La revalorisation des prestations sociales à minima du niveau de l'inflation ;
- L'abandon du doublement des franchises médicales ;
- Le maintien et le développement des services publics sur l'ensemble du territoire ;

- L'abrogation pure et simple de la réforme des retraites de 2023, le retour à la retraite à 60 ans et l'abrogation de la loi du 6 août 2019, loi dite de transformation de la Fonction publique ;
- L'égalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent·es dès qu'ils remplissent les conditions ;
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière ;
- La création de postes et la lutte contre la précarisation par la titularisation des agent·es contractuels et des personnes porteuses de handicap ;
- L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales afin de garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité dotés de personnels ;
- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- La suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassements injustifiés.

C'est pour toutes ces raisons et pour porter toutes nos revendications, que la CGT des Territoriaux de Cherbourg en Cotentin, s'inscrit pleinement dans l'appel à la grève de la journée du 6 novembre 2025.

Dans l'attente, nous vous adressons, Monsieur le Maire, Madame l'Adjointe au Personnel, nos sincères salutations syndicales.

**Pour la CGT,
La Secrétaire Générale
Karine EUVRÉ**

